



## Ile du large Saint Marcouf chantier de l'été 2012 (août et septembre)

Quelques informations et recommandations à l'usage des bénévoles  
(15 personnes maximum/semaine) pour participer au chantier 2012



### 1) Généralités

Les travaux de l'île du Large ont comme objectif de préserver le site en réparant ou en reconstruisant à l'identique les ouvrages de défense à la mer. Cet objectif s'inscrit bien dans ceux qui ont été définis par le Grenelle de l'environnement. C'est ainsi qu'en plus de la protection du patrimoine exceptionnel que constitue l'île du Large, ces chantiers se sont fixés pour but de donner aux organismes de formation du bâtiment un champ pédagogique pour la formation des jeunes apprentis en milieu naturel afin qu'ils puissent acquérir et perfectionner un savoir-faire traditionnel.

### 2) Conditions particulières de l'insularité

L'attention des bénévoles est attirée sur les mesures pratiques permettant d'endurer plus facilement l'inconfort du séjour et de compenser la limitation des moyens logistiques mis en place par l'association.

Principe de base: un responsable de l'association désigné « RESPONSABLE CHANTIER » est, comme sur un navire, seul maître à bord après Dieu.

#### 2-1 Effets et équipements personnels:

Prévoir des vêtements permettant de se protéger du froid et de la pluie, ainsi que des vêtements de rechange (pas de possibilité de lessive sur place). Gants de travail, chaussures solides de préférence de type « chaussures de sécurité » à bout renforcé pour progresser et travailler dans les cailloux et les éboulis, chaussures ou bottes, permettant de progresser et travailler dans le fond des douves à marée basse (10 à 50cm d'eau).

Tente individuelle (ou collective pour groupes constitués). Sac de couchage.

Une ou deux lampes électriques frontales à LED fortement conseillées.

Assiette, couverts, gourde. Réchaud individuel facultatif.

#### 2-2 Nourriture

Prévoir une participation aux frais de nourriture estimée à ce jour à  
**5 euros/jour/personne**

#### 2-4 Téléphones portables

L'île du large est située dans la zone de couverture des réseaux de téléphonie mobile. La possibilité de recharger les téléphones sur du courant 220 volts n'est pas garantie.

### **3) Transport**

Il est convenu que **les séjours sur l'île** (pour ceux ne disposant pas de leur propre moyen de transport) **se dérouleront du lundi au vendredi inclus.**

Si le transport doit être assuré par l'association, prévoir une participation de **10 euros pour un aller/retour/personne.** Départ suivant les cas à partir ou vers les ports de Saint-Vaast la Hougue, Grandcamp-Maisy, Quinéville ou Ravenoville (à partir de la plage, pieds mouillés et sous réserve d'une météo propice c'est-à-dire vents très faibles ou de secteur Ouest),

Les créneaux horaires prévus sont impératifs en raison des contraintes de marée. Les transports peuvent être annulés et reportés, y compris en dernière minute si les conditions météo ou de mer ne sont pas favorables.

Le plus souvent, un transbordement par petites embarcations est nécessaire pour prendre pied sur l'île. Il est donc important de conditionner les effets personnels et le matériel dans des sacs faciles à porter, après les avoir protégés de l'humidité en les enfermant préalablement dans des sacs-poubelles.

Pour les sujets sensibles au mal de mer, 2 à 3 petits sacs dans la poche...

### **4) Santé**

Il n'est normalement pas prévu de moyens particuliers sinon une trousse de premiers secours « basique », un jeu de fiches secourisme plastifiées sur les premières réactions et gestes de secours. Prenez conscience que tout problème de santé inopiné ou accidentel se traduira, dans le doute sur son évolution ou sa gravité, par une évacuation par voie de mer, pas nécessairement confortable et rapide (plusieurs heures) suivant météo et marées, et dans les cas plus graves et urgents par une demande d'évacuation par hélicoptère (via le cross Jobourg).

### **5) Assurances**

Vérifiez auprès de votre assureur que vos polices d'assurance RC et individuelle couvrent bien les risques de votre participation au chantier y compris les frais éventuels d'évacuation sanitaire (assurance type Europe Assistance).

### **6) Distractions**

Tous les talents musicaux et artistiques seront les bienvenus pour compléter et prendre le relais des animations programmées ou improvisées du président de l'association.

### **8) Numéros de téléphone utiles**

Responsables de l'association :

Hugues Dupuy mob	06 61 16 21 79
Benoit Tuvée	02 31 21 52 29
Patrice Berton	<b>02 33 04 23 27</b>
Thierry Leteissier	06 59 40 07 32
J.F. Tardiveau	02 33 41 86 10, mob 06 86 58 69 77

Yves Huet mob 06 75 70 54 97  
Edmond Thin 02 33 54 33 91

**Autres**

Cross Jobourg 02 33 52 16 16  
Secours en mer (SNSM Grandcamp et St Vaast) 02 33 52 72 13  
Philippe Rigault 06 80 56 59 40